

Lieu: Café Harmonie à Romont

Date: vend. 7 février 1992 à 14.30h.

Présidence: Jos. Rey

Présences: (selon liste) 22

(tous les districts, sauf le Lac)

Excusés: Hartmann/ Dématraz/ Thierrin,  
ce dernier de Cugy, veut s'associer à  
nos travaux, ultérieurement.

Ordre du Jour

1. p.v. dernière séance
2. bref rapport présidentiel
3. Initiative caisses-maladie
4. Journée Uni-Neuchâtel
5. Activité Fares
6. AG du 25 mars à Guin.
7. Divers

-.--.-.-

1. Le PV de la dernière séance est admis. Toutefois la date de l'AG est reportée au 25 mars.
2. Le président rappelle les nombreux contacts qu'il a avec la presse, radio-TV, la correspondance toujours plus volumineuse, les multiples téléphones, etc. Il se dit heureux des assemblées de Marly ( ass. information très fréquentée ) et Romont ( création section ). Des efforts sont également entrepris dans d'autres régions notamment Treyvaux-Ependes-Arconciel. De plus le président est souvent appelé à des rencontres ( Uni-Fribourg ) Retraités à Genève. Des assemblées sont aussi prévues à Lausanne et Sion, ces prochains jours. Toujours plus de personnes s'intéressent à notre activité ("Ainés" - Vie Montante retraités Imprimerie St.-Paul, etc.  
Romain Bersier complète ce rapport en signalant les rencontres avec le Schw.Renterverb. et la Fares qui aura son ass. gén. le 6 mars à Zürich, de même que les deux entrevues à Fribourg avec les représentants du Concordia des caisses-maladie.  
à Jean Gaillard qui s'inquiète de l'avenir de notre organisation faitière, après le départ de la direction romande ( Hartmann - Rey - Bersier ), il est répondu que nous n'avons aucun souci à nous faire, notre représentation étant garantie à l'avenir quelque soit le tournus de direction. A signaler que la Fares est la seule habilitée à traiter avec le Club des parlementaires et que notre Fédération a droit, en plus de ses membres au comité à 5 délégués.
3. L'INITIATIVE du Concordia des caiss. de maladie en votation prochaine engendre naturellement un large débat auquel participent nombreux membres. Il nous faut résumer, en reportant les participants au comité, à la RESOLUTION destinée à la presse, document qui reflète fort bien les avis exprimés. Signalons toutefois les prises de position, toutes négatives, des collègues Savoy, Rey, Gaillard, du soussigné et de Pasquier qui a rédigé un projet de résolution. Le comité penche pour le refus à cette initiative mais ne donnera pas un mot d'ordre formel à ses membres, ces derniers étant suffisamment éclairés pour se prononcer librement et en conscience.
4. Notre ASSEMBLEE GENERALE du 25 mars au Buffet de la Gare de Guin est ouverte à tous les membres. Son ordre du jour est le suivant:
  - 1/ PV dernière assemblée - 2/ Rapport d'activité du président - 3/ Comptes de la Fédération - 4/ Modification des Statuts et 5/ Divers. I' n'y a pas d'élection, l'équipe actuelle étant "valable" encore 1 an. Toutefois le président aimerait bien être déchargé dès que possible afin de pouvoir mieux se consacrer à la Fédération Suisse et aux développements en Suisse romande, et pour lui permettre d'avoir un peu de répit en famille. Nous le comprenons. Dans le rapport présidentiel, nous nous orienterons vers l'avenir: Que faire maintenant dans le domaine de l'assurance-maladie ?  
Les comptes bouclent - dit le caissier - par un léger déficit, mais nos finances sont saines et la comptabilité a été vérifiée par nos amis Porchet et Demierre ( remplaçant Mme Lefevre ) de Romont. Il n'est pas prévu de modification des cotisations. Quant aux convocations, rédigées par la Fédération, elles seront adressées aux membres par les sections existantes avec ou sans BV. Les membres isolés sont invités par la Fédération Il en est de même des membres collectifs. Notre ami Stritt se dit heureux de nous accueillir en Singine où tout est prêt pour l'assemblée. Pour la modification des Statuts, prière de se reporter à la décision du comité du 17 déc. 1991 qui avait adopté les bases d'un Avenant proposé par le Bureau du 28 nov. 1991.
  - 5/ Quelques membres participeront à la Journée UNI - NEUCHATEL, le 20 mars, soit Bersier, Hartmann, Paschoud, le soussigné et d'autres, à titre individuel.
  - 6/ Les questions relatives à FARES ont été traitées précédemment.
  - 7/ Divers: Une entrevue est prévue avec Mme la Conseillère d'Etat, directrice des affaires sociales, le 9 fév. ( délégation: Rey - Bersier - Stritt - Pasquier ).  
Bersier signale les efforts pour l'obtention de subventions fédérales et aides diverses. L'heure tardive abrège les débats qui prennent fin vers 17.45 h. Le communiqué de presse est rédigé par le président, le secrétaire et Savoy, compte-tenu du projet Pasquier et des discussions lors de l'assemblée.....  
Prochain BUREAU, 24 fév. à 14.30 h. Buffet Gare à Guin.

LISTE DES PRESENCES L'Harmonie (Reut)

Noms	Prénoms	Domicile et adresse exacte
<i>Parquier</i>	<i>Yves</i>	<i>1636 Bred</i>
<i>Lunat</i>	<i>Louis</i>	<i>1641 Le Luit</i>
<i>Boiard</i>	<i>Jean</i>	<i>1633 Marsens</i>
<i>Rechat</i>	<i>Georges</i>	<i>1637 Charmey</i>
<i>CREMONTA</i>	<i>Jean</i>	<i>1619 chât. St. Denis</i>
<i>Cadoury</i>	<i>Louis</i>	<i>1617 TATROZ</i>
<i>Marchon</i>	<i>Maurice</i>	<i>1782 Belfaux</i>
<i>Ougélog</i>	<i>Gabriel</i>	<i>1782 Delvaux</i>
<i>Néel</i>	<i>Jean</i>	<i>1486 Vindesne</i>
<i>Toscher</i>	<i>Robert</i>	<i>1683 Romont</i>
<i>Emery</i>	<i>J. Louise</i>	<i>1496 Fribourg</i>
<i>" "</i>	<i>Vincent</i>	<i>" "</i>
<i>Ming</i>	<i>Beat</i>	<i>3185 Schmiten</i>
<i>Walker</i>	<i>Greya</i>	<i>1712 Tafers</i>
<i>Stritt</i>	<i>Theodor</i>	<i>1712 Tafers</i>
<i>Awand</i>	<i>Robert</i>	<i>1700 Fribourg</i>
<i>Savon</i>	<i>Denis</i>	<i>Rte de Villars 19 1700 FR</i>
<i>Genet</i>	<i>Roman</i>	<i>Rte de Pellens 15. 1700 Fribourg</i>
<i>Rig</i>	<i>Troiph</i>	<i>Vignettes 10 Fribourg</i>
<i>Moriel</i>	<i>Robert</i>	<i>Arcoffan 28 Reut.</i>
<i>Demene</i>	<i>Yves</i>	<i>Billet (veincotho c/pt)</i>
<i>Gachoud</i>	<i>Michel</i>	<i>Reumont 14</i>

Lieu: Buffet Gare à Guin

Ordre du Jour

Date: Lundi 24 fév. 1992 à 14.30 h.

Présidence: Jos. REY

1. Préparation Ass. gén. du 25 mars 1992

Présences: Bersier, Devaud, Savoy,  
Stritt et le soussigné.

2. Informations diverses

Excusé: Guido Hartmann.

3. Divers.

-.---.---.--

1. Préparation de notre Assemblée générale du 25 mars 1992.

Notre rencontre de ce jour qui réunit les membres du bureau et le président de la section de la Singine, organisatrice de l'assemblée générale du 25 mars prochain, est pratiquement entièrement consacrée à la préparation de celle-ci.

Nous rappelons - pour mémoire - l'ordre du jour arrêté:

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 fév. 1991 à Givisiez
2. Rapports d'activité et informations:
  - du président cantonal Jos. Rey
  - du président de la Fares Guido Hartmann
3. Rapport du caissier Robert Devaud ( comptes 1991 )  
Rapport des vérificateurs des comptes  
Renouvellement de la commission de vérification des comptes
4. Modification des Statuts de la Fédération cantonale
5. Divers et discussion générale.

2. Au sujet des informations présidentielles, notre ami Stritt insiste sur le fait que les participants doivent être dûment informés sur les activités de la fédération cantonale qu'ils alimentent de leurs cotisations et sur celles de la Fares.

Jos REY fera un rapport détaillé, mais bref cependant sur les tâches accomplies et à réaliser à l'avenir aussi bien sur le plan cantonal ( relations avec le Département de la santé publique ) que sur le plan fédéral ( contacts avec l'OFAS notamment ). L'assemblée sera informée sur les actions à entreprendre, à la suite du rejet de l'Initiative fédérale du Concordat des caisses de maladie, sur notre participation obligatoire dans la mise sur pied d'une nouvelle Loi fédérale en la matière. Etc. Etc.

3. Les comptes tels qu'ils ont été soumis au comité du 7 fév. seront présentés à l'assemblée par notre trésorier cantonal, le rapport des vérificateurs par les collègues de la Glâne. Ces derniers seront remplacés, ayant fonctionné trois ans.
4. La modification de nos Statuts sera présidée par Romain Bersier, avec sa dextérité coutumière. A de nombreux articles, le terme Assemblée générale sera remplacée par ASSEMBLEE DES DELEGUES. Celle-ci sera composée des membres du comité, des délégués des sections, à raison d'un délégué par 50 membres ou fraction de 50, des délégués des groupements collectifs ( 1 délégué, + 1 par 100 membres - mais au minimum 2 délégués ). Les dernières cotisations encaissées serviront de justificatifs pour la désignation des délégués. Il y a lieu de préciser que les vérificateurs sont élus pour 2 ans et qu'en cas de dissolution, l'assemblée compétente décidera de l'affectation de la fortune de la Fédération, conformément à l'art. 2 de nos Statuts. Enfin, la dénomination de membres sympathisants figurera dorénavant à l'art. 4 et non à l'art. 5.
5. Il a été prévu un temps disponible pour la discussion générale, bien que l'assemblée ne devra pas durer plus de deux heures.

En fin de séance, le président informe sur divers problèmes relatifs à la presse, notamment Contact et le président de la Singine, notre ami Theo Stritt offre le verre de l'amitié et une copieuse ration de viande froide. Qu'il en soit remercié vivement.

Séance levée vers 17.30 h.

rm

PROCES - VERBAL

Ordre du jour

Date: mercredi 25 mars 1992 à 14.30 h.

Lieu: Hôtel de la Gare à Guin

Présidence: Jos. Rey, président

Présences: 140 membres, selon liste.

Excusés: plusieurs membres

1. Ouverture - Théo STRITT
2. PV du 20 fév. 1991 à Givisiez
3. Rapport présidentiel - Rey  
Rapport s/ FARES - Hartmann
4. Rapport caissier - R. Devaud
5. Modification Statuts - Bersier
6. Divers - Discussion générale.

1. Notre ami Stritt, prés. section  
Singine salue les participants.
2. A l'heure prévue, le président REY note la nombreuse participation et se réjouit du succès de ces assises. A relever la présence de deux délégués de la Fédération Vaudoise qui, au cours de l'assemblée apporteront leur salut et encouragement. Plusieurs membres des organisations collectives de retraités ( SAIA - EEF - St.-Paul ) sont également des nôtres. Il y a lieu d'excuser bien des "absents", retenus par d'autres obligations. Une minute de silence est observée à la mémoire des disparus au cours de l'année écoulée. Une messe, à leur intention aura lieu le lendemain ( 26 mars ) à 17.00 h. à l'Eglise des Cordeliers. La BROCHURE IV ( AI et Ass.- mal. ) est distribuée aux participants. L'édition en langue allemande suivra prochainement. Le PV du 20.2.91 est accepté unanimement.
3. Le président relate brièvement l'essor de notre fédération, nos démarches auprès des instances fédérales et cantonales pour la sauvegarde des droits sociaux de nos membres. Il rappelle les améliorations enregistrées dans les domaines AVS et AI, les actions pour le frein aux hausses des cotisations d'ass.-mal, etc. A son tour, Hartmann Guido précise ce qu'est la FARES et quelles sont ses activités principales auprès des Autorités fédérales et de nos parlementaires à Berne. Pour 1992, la FARES intensifiera ses efforts dans le domaine ass.- mal. et de la 10<sup>ème</sup> révision de l'AVS. Revenant sur l'épineux problème des cotisations et dépenses SANTE, le président Rey rappelle les gaspillages d'argent des CM en matière de publicité, de prospection auprès des jeunes, d'administration trop coûteuse. Pour remédier à ces erreurs, une révision complète de notre régime ass.-mal s'impose. Durant l'année présente, nous aurons maintes fois l'occasion d'y revenir ( initiative USS - projet Schoch ). De plus, avant l'été nous fournirons à Berne et à nos parlementaires notre position précise à ce sujet.
4. Les comptes 1991 - bouclant par un déficit de fr 331.- ( capital nouveau 9278.15 ) présenté par notre ami Devaud n'engendrent aucune remarque et, après rapport des vérificateurs ( R. Porchet ), ils sont admis à l'unanimité et avec remerciements chaleureux à notre trésorier cantonal si dévoué. Pour le prochain exercice, Mme Lefevre demeure vérificatrice, secondé par M. Otto Zurkinden ( Singine ) titulaire et M. A. Gremaud ( Gruyère ) suppléant.
5. Présentés par le vice-prés. Romain Bersier, les nouveaux STATUTS ( joints au présent procès-verbal ) sont adoptés à l'unanimité. A relever que l'assemblée générale annuelle devient l'ASSEMBLEE DES DELEGUES, vu l'assistance toujours plus grande de nos assises. Cette dernière comprendra, les membres du comité, 1 délégué des sections et groupements par 50 membres ou fraction, des délégués des sections collectives ( 1 délégué par 100 membres, mais 2 au minimum ). Ces STATUTS seront envoyés aux sections et groupements, pour distribution générale.
6. Dans les DIVERS, notons une intervention au sujet du maintien du paiement des rentes AVS par les facteurs de quartier, les revendications concernant des avantages à obtenir pour les rentiers AVS et AI, dans les transports CFF et GFM, revendications anciennes mais non encore admises. Prochainement une entrevue avec M. Genoud, directeur des GFM est envisagée. Le président de la Gruyère lance un appel à la collaboration intensifiée entre organisations cantonales de Romandie, voire du Tessin, celui de la Veveyse salue les efforts vaudois dans l'amélioration du régime cantonal d'assurance-maladie, un participant remercie vivement tous les membres du comité pour le travail accompli.

Enfin, il faut mentionner l'excellent accueil de nos amis Singinois, grands amis des romands - selon les propos de leur président Théo Stritt qui, de plus, se fit un traduction compétent, tout au long de ces assises qui, vers 17.00 prirent fin, par le dernier salut du président cantonal, Jos REY chaudement applaudi.

PS à la sortie de la salle, les participants reçoivent un ex. du journal "l'OBJECTIF" qui à l'avenir publiera nos billets. Merci.

le secrétaire

*Haut*

Le président REY ouvre les débats à l'heure prévue, saluant les participants, soit les membres du bureau - à l'exception de Denis SAVOY - et les représentants des sections affiliées ( PASQUIER et GAILLARD - Gruyère ) ( CODOUREY - Veveyse ) ( STRITT - Singine ) ( GACHOUD - Sarine ) ( et le soussigné pour la Glâne ).

L'Ordre du jour - 10 points - ne sera pas respecté pour divers motifs. Le président invite, en effet, à un tour d'horizon de nos activités dans les divers districts. C'est ainsi que l'on note le développement heureux des effectifs en Singine ( 550 membres ) ou des sympathisants apportent généreusement leur pécule ..... sans plus de précision! Au mois de mai, la section organisera un voyage à Einsiedeln, voyage auquel peuvent participer des collègues d'autres districts.

La Gruyère poursuit également son essor. Une nouvelle assemblée d'information pour la région de La Roche est prévue le 24 avril. Plus de 200 invitations ont été envoyées avec bulletins d'adhésion de de versement. Cette méthode paraît payante. Le président du district réitère son appel à une concertation romande ( voir tessinoise ) sur les problèmes cruciaux qui nous attendent en automne. Il met à disposition un lieu d'accueil. En Veveyse, à relever le succès de la création de la nouvelle section, dont les membres se recrutent plus spécialement à Châtel. Le 14 mai, le groupement mettra sur pieds une assemblée d'information pour Attalens - Bossonnens - Granges. La Glâne voit son développement se poursuivre. Une permanence est instituée chaque premier lundi du mois. A l'occasion du Comptoir de Romont, une journée des aînés est prévue. Nous y serons présents et actifs. Pour ce qui est de la Sarine de belles assemblées ont eu lieu à Belfaux ( avec comité provisoire constitué ) et à Marly qui voudrait créer une section autonome. Une telle perspective n'est pas du goût de la majorité des membres du bureau élargi, qui penche plutôt par une section par district seulement. La pénétration dans le Lac et la Broye se fera par campagne de presse et vastes assemblées régionales, préparées par les membres existants déjà. Les expériences faites ailleurs serviront bien sûr pour lesdits districts.

Après ce tour d'horizon, nous abordons la question de la traduction en allemand de notre brochure IV. A relever que celle-ci - édition française - est très demandée. Le travail de traduction sera terminé vers le 15 mai. Il y a lieu d'envisager une indemnisation pour les traducteurs ( fr 1000.- pour nos amis singinois / fr 500.- à nos amis du Rentenverb. ) A ce sujet, on nous annonce une prétention de nos collègues de Suisse alémanique pour combler le financement de la " fameuse " Initiative pour lequel notre fédération fribourgeoise a déjà versé fr 500.- Hartmann, président de la FARES agira au mieux de nos intérêts dans ce domaine.

Le président REY informe les participants sur la correspondance en cours, notamment avec Mme Luthi, conseillère d'Etat, lettre confirmant l'entretien récent au cours duquel les questions de participation de l'Etat à l'ass.- mal. et la garantie de l'augmentation intégrale des rentes AVS au 1er janvier 1992 ont été abordées. Une lettre, avec envoi de notre brochure, sera adressée prochainement à M. Flavio COTTI dont l'appui nous est précieux.

Dans les divers nous traitons rapidement le problème de nos relations avec des mouvements de Retraités similaires. Dans le but de coordonner nos efforts communs des contacts sont envisagés, avec le Mouvement de défense des rentiers AVS dirigé par M. Perrulaz ( MM. Bersier et Morisod ) et des Aînés, conduit par M. Simonet ( Hartmann et Devaud ). Affaires à suivre.

Revenant sur notre Brochure, STRITT préconise que celle-ci ne soit pas remise gratuitement mais vendu au prix de fr 2.- par ex. pour en relever l'intérêt de lecture.

La fin de la séance est à peine nébuleuse !! Est-ce la fatigue des participants ? Toujours est-il qu'une séance complémentaire est à envisager. Elle aura lieu à Cugy ( Broye ) dans un lieu à déterminer, le mardi 28 avril 1992 à 15.00 h. La séance réunira, à nouveau, les membres du BUREAU et les présidents des sections.

Séance levée vers 17.00 h. par la distribution de petits messages du soussigné à l'occasion de Pâques et de la Fête des Mères prochaine.

PV de la séance du BUREAU ELARGI du mardi 28 avril 1992 à 15.00 h.

C'est à CUGY - Hôtel de la Gare - que le BUREAU est réuni pour une séance consacrée à l'examen des structures de notre organisation, aussi bien sur le plan national que cantonal, voire dans nos divers districts.

Les invitations furent envoyées - en raison de la circonstance - aux membres du BUREAU, aux représentants des sections constituées et à des amis de Broye. C'est ainsi que le président put saluer, avec plaisir tous les membres du BUREAU ( à l'exception de Guido en déplacement à Zürich ) les délégués des sections ( Pasquier - Gruyère ) ( le duo Crémone-Codourey / Veveyse ), ( pour la Singine Grégor en remplacement de Stritt, excusé - ( Baschoud - Sarine ) ( le soussigné - Glâne ), de même que nos collègues Emery - Bersier - Thierrin, de la Broye, Jean Bugnon étant excusé.

1. Le PV du 14 avril - remis précédemment - n'attire pas de remarque.
2. Nos structures - sur le plan national - engendre immédiatement un débat nourri. Avons-nous oui ou non une Fédération nationale ? Statutairement NON, mais de facto OUI. En effet, notre implantation en Suisse romande, au Tessin, le fait de compter des membres individuels ou collectifs en Suisse allemande milite en faveur de la création prochaine - DE JURE - d'une telle organisation suisse. Dès lors la FARES regrouperait ( outre les associations d'entraide ) deux mouvements nationaux, à savoir la Fédération suisse des retraités AVS - AI et le Schw. Renterverband. La rencontre de délégués cantonaux prévue le 19 mai en Gruyère, en vue d'examiner de telles perspectives est - hélas - renvoyée à une date ultérieure.
3. Sur le plan cantonal, les choses sont plus simples. A l'instar de la Gruyère, de la Singine, de la Glâne et de la Veveyse, la Sarine et la Broye - prochainement vont créer des sections régionales. Ce sera ensuite au tour du Lac... Pour la Sarine, on salue l'engagement de Paul Baumann d'Arconciel qui assumera la lourde tâche de " noyauter " la région Ependes - Treyvaux - Le Mouret, etc. Ses efforts joints à ceux de Paschoud et François Angéloz ( secteur Cormimboeuf - Belfaux ) aboutiront bien vite à la création de la section Sarine avec ou sans la ville de Fribourg dont le statut sera traité en temps opportuns. Notre présence à Cugy montre bien le désir d'animation et d'implantation dans la Broye. La présence de nos amis broyards est la preuve que cet espoir deviendra rapidement réalité. Germain Thierrin se charge de la question PRESSE, ses collègues contacteront d'autres retraités pour un premier contact. Pasquier fournit un premier article destiné aux journaux locaux, Bersier apporte des listes de rentiers AVS ( environ 2000 ) susceptibles d'être atteints. Une assemblée d'information avec M. le prof. Gilliland est envisagée à Cugy au mois de mai. Les présidents des sections existantes apportent leurs expériences dans ce domaine, tout en laissant - bien sûr - toute latitude aux Broyards d'agir à leur guise.
4. Divers: Le président fait part d'un prochain contact avec des retraités de Cardinal - Klaus et Cidrerie de Guin, ce qui pourrait donner naissance à des tractations pour une adhésion collective à notre Fédération.

Il donne également lecture de deux lettres, l'une émanant de Colette Jean qui applaudit à nos actions et se déclare disposée à y apporter sa voix, l'autre de l'écrivain Maurice Métral qui également souscrit à nos efforts et nous encourage par un message poétique.

Jos. Rey adressera au secrétaire et à Romain Bersier une copie de lettre envoyée au Mouvement de défense des retraités, lettre qui permettra un premier contact avec cette organisation. De leur côté, Guido et Robert Devaud s'efforceront de rencontrer les représentants des Aînés.

La séance est levée à 17.00 h. pour permettre aux participants d'entendre une émission de la Radio romande au cours de laquelle notre ami Marius Pasquier apporte - avec bonheur et compétence - son témoignage de "retraité actif à plein temps".

Décidément, nous sommes présents partout.... Et c'est tant mieux!

rm

PS: Ajoutons encore qu'une Conférence de presse est à envisagée, pour trois motifs:  
1/ La publicité pour notre brochure IV 2/ Les perspectives d'action pour la prochaine échéance dans le domaine d'assurance-maladie- 3/ notre contestation quant aux récentes statistiques fédérales en matière de coût de la vie.

P.V. de la séance du BUREAU, le mardi 26 mai à 14.30 h. Hôtel Central(Fribourg)

En raison des problèmes urgents qui se posent, une séance du BUREAU était convoquée ce mardi 26 mai. La nécessité d'une journée de formation et d'information ( SEMINAIRE ) doit être mise sur pied dès que possible, avec ordre du jour l'assurance-maladie, les soins spéciaux dans les hômes, etc. Pour la préparation de cette journée, il est demandé à notre ami Casimir Noël, chef de service du Service social de la ville de Fribourg de se joindre à nous. Sont donc présents: le président Rey, Romain Bersier, Denis Savoy, Robert Devaud, nos collègues Pasquier et Rochat de la Gruyère, Casimir Noël et le soussigné. Sont, par contre, excusés: Guido Hartmann, vice-prés. et Théo Stritt, de même que Gregor Waeber, de la Singine.

Le président rappelle que selon un sondage auprès de nos amis de Suisse romande et du Tessin, les thèmes suivants sont à retenir pour ledit SEMINAIRE:

- 1/ L'ASSURANCE-MALADIE - les échéances prochaines pour sa revision  
- les abus des caisses - publicité - démarcheurs -  
multitudes de modes d'encaissement des cotisations,  
contrôles insuffisants des dépenses. etc.  
- les abus des médecins ( traitements inutiles )  
  \* des produits pharmaceutiques  
  \* des patients.  
  etc.

Au sujet des exagérations commises par les caisses, Romain insiste sur la nécessité d'avancer des chiffres incontestables.

## 2/ LES SOINS SPECIAUX DANS LES HOMES

Selon Casimir Noël ces soins ( 3 catégories ) sont couverts par l'Etat et les Communes si les établissements sont reconnus. Dans le cas contraire ces frais ( souvent astronomiques ) sont facturés aux malades et leurs familles.

A noter que les législations cantonales, dans ce domaine, sont différentes d'un canton à l'autre. Ce serait le canton de Neuchâtel qui serait le mieux loti.

A relever que le canton de Fribourg prévoit, pour le 1er janvier 1993 une loi sur les soins à domicile, qui - comme le mentionne fort justement Savoy, - sont à mettre en parallèle avec les soins dans les hômes.

Dès lors notre SEMINAIRE doit englober tous ces problèmes et être consacré, de ce fait au thème S A N T E. Il devrait être mis sur pied durant la première quinzaine d'octobre 1992, peut-être à l'Université de Dorigny ( Lausanne ). Le Dr Pidoux de la fédération vaudoise sera contacté à ce sujet. Pour le déroulement de la journée il faut envisager la réservation de 3 salles, mettre PRO-SNECTUTE ( Mme Marmillod ) "dans le bain" pour nous épauler, notamment pour l'établissement du rapport général. Ce séminaire sera préparé par un groupe de travail inter-cantonal. Fribourg sera représenté par notre président, Pasquier et Gachoud.

Un tel séminaire est prévu au Tessin. Toutefois une délégation restreinte d'amis tessinois devrait être des nôtres, en Suisse romande.

Divers: M. Gilliland est disposé à venir dans la Broye le 25 sept. pour une assemblée d'information.

Romain demande à notre fédération de désigner - pour la Sarine - un représentant à Pro-Senectute du district.

La brochure en langue allemande sera prête vers le 15 juin. Le président a sollicité " une rallonge " financière à la BEF.

le président assistera à une journée prévue par les institutions sociales.

Il donne connaissance des lettres qu'il a rédigées pour MM. les conseillers d'Etat Pittet et Rîmaz, à "l' Avenir ", au Cercle fribourgeois, au Secours mutuel, au Comptoir de Fribourg, aux GFM, etc. etc. QUEL REY D' ACTIONS !! Enfin il nous informe d'une motion relative à la limitation d'âge pour mandats officiels, en politique et ses " à côtés ".

Séance levée vers 17.00 h.

## COMTE-RENDU DE LA SEANCE DU COMITE CANTONAL ELARGI

## Ordre du jour:

Présidence: Jos. Rey

Date: lundi 22 juin 1992 à 14.30h.

Lieu: Belfaux - Café de l'Etoile

Présences: 24 membres, s/liste

Excusés: Aeschlimann (Saia)-

Gaillard - G. Angéloz - D. Savoy

Liaudaz et Miglianico

1. PV de la séance du 14.4.92
2. Rapport d'activités
3. Développement Féd. Suisse
4. Prises positions:
  - projet cant. c/ chômage
  - programme féd. c/ renchérissement A.M.
  - Initiative USS -PS / Ass.- maladie.
- 5.9 Conf. presse - séminaire - brochure - loto-

-.-.-.-.-

En ouvrant la séance le président se dit heureux de la nombreuse assistance puis donne la parole au secrétaire pour

1. Lecture du PV du 14.4.92, ce dernier étant admis. Il permet toutefois les interventions de Bersier (relation avec le mouvement de défense des retraités), de Pasquier et Hartmann (contacts avec le groupement Aînés), de plus il faut saluer les rapports avec Pro-Senectute, en Sarine notamment (Gachoud). Le président ajoute qu'il a eu des contacts avec les retraités de Cardinal et que ceux de l'Imprimerie St.-Paul vont prochainement s'affilier à notre fédération.
2. Parmi les activités de la fédération, il faut mentionner:
  - a/ La participation du président à une journée à Grangeneuve (Institutions sociales... avec stand - 40 délégués des communes fribourgeoises)
  - b/ L'excellente assemblée de Belfaux, le 3 juin (17 représentants de villages)
  - c/ L'assemblée d'information en Veveyse, le 14 mai (soixante participants)
  - d/ Nos nombreuses activités dans d'autres domaines et relations avec les autorités.
3. Notre fédération nationale (en formation) se développe. Le 16 juin, une assemblée romande et tessinoise étant mise sur pied. Le secrétaire donne un rapide rapport de celle-ci, notamment l'examen des mesures fédérales de lutte contre le renchérissement de la santé - mesures admises dans l'ensemble, avec réserve toutefois quant aux difficultés d'application, en raison des abus de toutes parts, un premier regard sur l'INITIATIVE USS-PS/ Santé du mois de février 1993 (appui de principe, si les Autorités fédérales ne présentent pas un contre-projet plus favorable, création de divers comités romands (Statuts - Coordination - etc).
4. Notre mouvement prend position au sujet du rapport cantonal d'aide aux chômeurs. Notre position écrite est distribuée aux participants. Notre fédération cantonale s'associe à la prise de position romande du 16 juin quant aux propositions fédérales de lutte contre le renchérissement des coûts de la santé. Nous prenons acte de la situation actuelle face à l'Initiative USS-PS. Cette dernière mérite, à première vue, notre appui. Pasquier regrette certaines mesures envisagées par l'initiative, notamment la perception des cotisations sur le salaire et la participation patronale. Les non-salariés sont défavorisés. Toutefois, nous devons tendre à un vaste courant à créer parmi les retraités, en union avec les unitariens et d'autres mouvements de travailleurs. Lors de la grande assemblée d'information dans la Broye, le 25 sept., avec la participation de M. Gillard, nous aurons l'occasion d'approfondir notre position. Il faut souhaiter que, de toutes les régions du canton, nos membres y participent.
5. Une conférence de presse est prévue à l'issue de l'assemblée du 25 sept. dont le lieu est encore à déterminer.
6. Un SEMINAIRE ROMAND est envisagée à Lausanne - Uni de Dorigny - au mois de nov. (3 mois de préparation). Nos amis Vaudois en préparent l'organisation matérielle.
7. Vifs remerciements à Guido et à nos amis Singinois pour la traduction de la brochure IV, ainsi à la BEF pour ses versements se montant à fr. 21'000.-
8. Un rappel du LOTO du 13 sept. à l'Hôtel Central à Fribourg.
9. Le caissier désire le bouclage des comptes 1992 pour le 31 août, Angéloz verra s'il est possible de faire un prix spécial pour retraités à l'OBJECTIF dont l'appui est précieux. Il n'en n'est pas de même de LA LIBERTE relève Pasquier. Stritt est prêt à matérialiser notre publicité lors de stands - assemblées, etc. Waeber, Stritt et Savoy prépareront une prise de position au sujet de l'imposition des propriétaires. Enfin il est décidé l'impression de 3000 brochures en all.

FEDERATION CANTONALE FRIBOURGEOISE DES RETRAITES AVS - /RENTIERS AI

Compte-rendu de la séance du COMITE CANTONAL ELARGI  
DU mercredi 2 septembre 1992 à 14.30 h. à C U G Y

C'est au Café de l'Ange, à Cugy que le COMITE CANTONAL ELARGI s'est réuni le 2 septembre 1992 dès 14.30 h.

Notons la présence, outre du président et du secrétaire soussigné, de nos amis Pasquier ( Gruyère ), Codourey et Mossier ( Vevey ), Baumam et Gachoud ( Sarrine ), Bersier, Crausaz, Emery, Francey et Marmy ( Broye ).

Sont excusés: les collègues Crémona, Hartmann, Bersier, M. le Curé Morier, Fontaine, Thierrin.

Par contre, nous sommes sans nouvelle du caissier cantonal, de notre ami Savoy et des représentants de la Singine.

Cette séance a pour but de préparer, en détail, l'assemblée d'information du 25 septembre à Cousset. Celle-ci aura lieu à 14.30 h. à l'Hôtel de la Gare, avec la participation de M. Gilliard, prof. à Lausanne.

Auparavant, le président rappelle les récentes décisions fédérales concernant l'AVS, dès le 1er janvier 1993, améliorations qui ne donnent pas entièrement satisfaction, les " petits rentiers " étant une fois de plus préterités. De plus, il faut signaler les décisions fédérales en matière d'assurance-maladie qui sont courageuses mais ne suppriment pas les abus, dans ce domaine. Pasquier relève les facturations excessives dans les hômes. Enfin, nos amis broyards sont invités à s'associer aux travaux des associations médico-sociales du district en prenant contact, au préalable, avec M. le préfet.

NOTRE ASSEMBLEE D'INFORMATION du 25 sept. retient l'attention des participants. Il faut compter avec une participation de 3 à 400 personnes. Pour les invitations, aux autorités, aux journaux locaux ( y compris Payerne ), le président fera le nécessaire sur la base d'un texte rédigé par Pasquier. Des affichettes ( texte Pasquier également ) seront imprimées par les soins de Codourey qui les expédiera dans les districts, selon commandes faites et pour la Broye ( 50 ex. à Bersier ). M. le Curé de Cugy est disposé à en faire parvenir aux cures du district et si possible aux paroisses de Payerne. La radio et TV, ainsi que Radio-Fribourg seront invités. Le président estime devoir associer M. Ruth Luthi, Conseillère d'Etat, ainsi que Mme Ducraux, prés. du Grand-Conseil. Le comité partage ce point de vue. Dans les DIVERS, il est signalé la rencontre du 7 crt. avec le Dir. des GFM. Y participeront le président, Simon Bersier, Pasquier et le soussigné (si possible), l'assemblée d'information du 9 crt. à Giffers pour la section de la Singine, avec remise de la Brochure en langue allemande. Invitation à tous à cette dernière. En terminant le président souhaite plein succès à la jeune section broyarde et à son assemblée du 25 sept. prochain. Le comité provisoire veillera à s'assurer la participation de membres d'Estavayer et de localités non encore atteintes. La séance est levée à 16.30 h, avec le merci de Bersier au nom des Broyards. RH

FEDERATION CANTONALE FRIBOURGEOISE DES RETRAITES AVS - /RENTIERS AI

Compte-rendu de la séance du COMITE CANTONAL ELARGI  
DU mercredi 2 septembre 1992 à 14.30 h. à C U G Y

C'est au Café de l'Ange, à Cugy que le COMITE CANTONAL ELARGI s'est réuni le 2 septembre 1992 dès 14.30 h.

Notons la présence, outre du président et du secrétaire soussigné, de nos amis Pasquier ( Gruyère ), Codourey et Mossier ( Veveyse ), Baumann et Gachoud ( Sarine ), Bersier, Crausaz, Emery, Francey et Marmy ( Broye ).

Sont excusés: les collègues Crémona, Hartmann, Bersier, M. le Curé Morier, Fontaine, Thierrin.

Par contre, nous sommes sans nouvelle du caissier cantonal, de notre ami Savoy et des représentants de la Singine.

Cette séance a pour but de préparer, en détail, l'assemblée d'information du 25 septembre à Cousset. Celle-ci aura lieu à 14.30 h. à l'Hôtel de la Gare, avec la participation de M. Gilliard, prof. à Lausanne.

Auparavant, le président rappelle les récentes décisions fédérales concernant l'AVS, dès le 1er janvier 1993, améliorations qui ne donnent pas entièrement satisfaction, les " petits rentiers " étant une fois de plus préférités. De plus, il faut signaler les décisions fédérales en matière d'assurance-maladie qui sont courageuses mais ne suppriment pas les abus, dans ce domaine. Pasquier relève les facturations excessives dans les hômes. Enfin, nos amis broyards sont invités à s'associer aux travaux des associations médico-sociales du district en prenant contact, au préalable, avec M. le préfet.

NOTRE ASSEMBLEE D'INFORMATION du 25 sept. retient l'attention des participants. Il faut compter avec une participation de 3 à 400 personnes. Pour les invitations, aux autorités, aux journaux locaux ( y compris Payerne ), le président fera le nécessaire sur la base d'un texte rédigé par Pasquier. Des affichettes ( texte Pasquier également ) seront imprimées par les soins de Codourey qui les expédiera dans les districts, selon commandes faites et pour la Broye ( 50 ex. à Bersier ). M. le Curé de Cugy est disposé à en faire parvenir aux cures du district et si possible aux paroisses de Payerne. La radio et TV, ainsi que Radio-Fribourg seront invités. Le président estime devoir associer M. Ruth Luthi, Conseillère d'Etat, ainsi que Mme Ducraux, prés. du Grand-Conseil. Le comité partage ce point de vue. Dans les DIVERS, il est signalé la rencontre du 7 crt. avec le Dir. des GFM. Y participeront le président, Simon Bersier, Pasquier et le soussigné (si possible), l'assemblée d'information du 9 crt. à Giffers pour la section de la Singine, avec remise de la Brochure en langue allemande. Invitation à tous à cette dernière. En terminant le président souhaite plein succès à la jeune section broyarde et à son assemblée du 25 sept. prochain. Le comité provisoire veillera à s'assurer la participation de membres d'Estavayer et de localités non encore atteintes. La séance est levée à 16.30 h., avec le merci de Bersier au nom des Broyards. RH

Le 16 à Estavayer (Buffet fanny 14.30h)

Compte-rendu de l'ASSEMBLEE D'INFORMATION du 25 sept. 1992  
à l'Hôtel de la Gare à Cousset - Broye -

---

En présence de 150 personnes ( selon liste de présences ) le président de la section broyarde ( provisoire ), notre ami Simon BERSIER ouvre l'assemblée se disant heureux de la belle participation et saluant notamment le conférencier du jour le Prof. Gilliand de l'Uni de Lausanne, du président cantonal, des membres du comité, des représentants des sections affiliées, des délégués des fédérations vaudoises de valaisannes, de Mme Ducrot, présidente du Grand-Conseil, des journaux " La Liberté", " Le Républicain" et " Le Journal D'Estavayer".

Plusieurs personnalités son excusés, notamment le préfet de la Broye, des députés, notre ami Germein Thierrin et notre vice-président Guigo Hartmann, à l'étranger, etc.

Le président cantonal REY exprime sa gratitude au conférencier, toujours dévoué. Il exprime sa joie de voir que notre combat s'emplifie par l'implantation de notre fédération en terres broyardes fribourgeoises et vaudoises, que nos efforts sont payants sur le plan Suisse et que maintenant les retraités s'unissent sur le plan européen. Il termine en annonçant le séminaire romand à l'Uni de Lausanne prochainement et ouvert à tous les retraités.

M. GILLIAND prend la parole. Son exposé traitera d'abord de l'Europe économique et sociale. Des avantages de s'y associer. Successivement, il aborde les problèmes relatifs aux divers aspects de la sécurité sociale, de son retard, dans notre pays. Les efforts pour l'unité européenne sont à encourager car ils marquent un choix de société. L'adhésion de la Suisse à l'EEE d'abord, à la CEE ensuite vraisemblablement donnera un coup de fouet à notre politique sociale, trop souvent en retard.

Il aborde ensuite la question importante du maintien à domicile des personnes âgées qui sont environ 1 million en Suisse. Les soins à domicile - selon enquêtes sérieuses - coûtent moins chers que dans les homes ou établissements hospitaliers. De plus cette façon de faire est jugée préférable par les intéressés qui concervent un peu de leur liberté et leur cadre de vie. Hélas, les services de soins à domicile sont trop rares et peu de médecins ne s'y orientent. Il convient donc d'intensifier cette orientation qui se révèle être la meilleure économiquement, financièrement et pour chacun.

Le conférencier saisit l'occasion pour réduire à néant les informations mensongères lancées au sujet des périls que courent l'AVS et l'AI pour leur avenir financier. La croissance économique constante notamment garantit la sécurité de cette institution. Pour terminer M. Gilliand salue l'engagement des retraités AVS, pré-retraités et rentiers AI dont le sort est entre leurs mains. " Vous êtes le nombre, dit-il, soyez la force, le cinquième de la population de notre pays doit compter politiquement."

Ce vibrant exposé ( relaté brièvement ici ) est longuement applaudi par les participants et le conférencier est vivement remercié par notre président central.

Une courte mais vivante discussion est ouverte et, aux quelques questions posées, M. Gilliand apporte une réponse claire et convainquante.

Jos. REY profite de la présente de Mme Ducrot pour protester contre la limitation d'âge imposée aux retraités, dans les questions qui les concernent directement. Il espère que cette lacune sera comblée à l'avenir.

Mme DUCROT se dit heureuse d'être parmi nous et de constater une fois de plus le dévouement et l'efficacité dont font preuve les dirigeants de la Fédération des retraités AVS et rentiers AI. Elle dit un vif bravo au conférencier qui a su apporter la lumière aux problèmes souvent complexes du social, en Suisse et en Europe. Elle lance un appel à la solidarité entre les générations et nous encourage à poursuivre nos actions plus qu'indispensables.

Le président de séance, notre ami BERSIER la remercie au nom de tous.

M. le Curé Mory se réjouit des efforts des retraités unis dans sa Broye vaudoise et fribourgeoise et heureux d'être l'un des nôtres.

Jos. REY signale l'inauguration de la Gare GFM à Bulle pour laquelle notre fédération a reçu 300 billets de transport gratuit à distribuer dans les districts.

Avant de clore, Simon BERSIER annonce qu'une assemblée constitutive de la section aura lieu au printemps prochain et il souhaite à tous un bon retour au foyer. Merci.

Compte-rendu de séance du BUREAU ELARGI du lundi 26 oct. 1992  
à 14.30 h. au Café de la Croix-Blanche au Mouret.

En raison de l'implantation réjouissante de notre Fédération en Sarine - Rive droite - notre séance de Bureau est étendue à une forte délégation de la région intéressée et a décité de siéger à Le Mouret.

C'est en présence de 30 participants - selon liste, au dossier - que le président ouvre les débats qui seront quelque peu modifiés, en raison précisément des circonstances sus-mentionnées. Sont excusés R. Bersier, Savoy, Crémone, Pasquier et F. Fontaine.

1/ Un aperçu de ce qu'est notre organisation, ses buts, son activité, ses perspectives au début de la rencontre s'impose. Notre président se charge de fournir, en termes précis et détaillés, l'essentiel de ces précisions.

Il relève que, dans le canton de Fribourg, nous sommes implantés dans six districts et que divers groupements collectifs de retraités se sont joints à nous ou sont sur le point de le faire. Notre effectif est d'environ 4000 membres sur les 28000 retraités en terre fribourgeoise. En Suisse romande et au Tessin, des fédérations cantonales sont bien vivantes. Il en est différemment en Suisse alémanique où les retraités sont moins organisés. Toutefois, sur le plan national, notre fédération est affiliée - avec d'autres organismes similaires - à un mouvement faitier dont le président est Guido Hartmann, présent parmi nous.

Parmi les activités de notre organisation, il faut mentionner les efforts accomplis dans le domaine de la santé ( frein aux coûts de la maladie - interventions sur le plan fédéral - dénonciation des abus dans ce domaine ) A ce sujet, il faut relever les articles périodiques de notre président dans " L'Objectif " qui nous ouvre largement ses colonnes. Enfin, il convient de signaler le lancement de l'initiative du Parti du Travail et de l'Avivo, contre " l'imposition " des patients dans les hôpitaux. Cette initiative, louable, en soi, pourrait cependant retarder l'ensemble des mesures prévues pour limiter les coûts de la santé. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

2/ A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle gare GFM à Bulle, nous avons obtenu 350 billets de transport gratuit. Ces billets sont répartis de la façon suivante: ~~aux~~ 20.  
- Glâne 30 - Gruyère 20 - Broye 50 - Singine 20 - Fribourg-ville 20 ?  
- Sarine RD 20 - Sarine RG 20 - Groupements, membres collectifs ( selon demande ).  
Ces billets sont à adresser aux présidents de sections avec une circulaire explicative. De plus, les participants seront informés de la mise sur pied, durant l'après-midi, d'une assemblée spéciale consacrée plus particulièrement à l'EEE, ses effets sur le plan social, pour les retraités notamment.

Le président profite de l'occasion pour relever les avantages certains ou prévus de notre adhésion à l'EEE ( baisse produits pharmaceutiques - libre passage dans les caisses maladie existantes dans les pays de l'EEE - interdépendance dans le domaine 2 ème pilier etc.etc).

Ce point de vue est combattu par Guido Hartmann qui, chiffres à l'appui conteste les arguments avancés. Son intervention suscite des réactions négatives, mais est toutefois admise, notre mouvement acceptant les points de vue divergeants.

Nous aurons la possibilité, à Bulle d'approfondir ces questions et de prendre une position claire à ce sujet. Une prise de position écrite ( en préparation chez nos amis Broyards ) sera soumise à l'assistance.

3/ Dans les divers, plusieurs participants de Sarine rive droite expriment leur satisfaction d'être associés à notre travail, sur le plan cantonal. Stritt salue les efforts des Sariniens et, en qualité de président de la Singine leur apporte ses encouragements. Il remercie les auteurs de la brochure, en langue allemande, utile et de bonne facture. Thierrin désire 500 bull. d'adhésion pour son district où une assemblée constitutive est envisagée. Le président et Guido Hartmann relèvent une fois de plus les abus dans de domaine assurance-maladie ( publicité - manque de contrôle - immeubles sous-estimés - )

Vers 17.00 h. la séance est levée, le verre de l'amitié étant offert par la caisse centrale après que notre trésorier eut rappelé quelques consignes à l'adresse des sections, pour la bonne marche de nos finances dont il a la responsabilité.

Liste de présence

NOM	Prénom	N° Postal	Domicile
Amand Robert	Robert	1700	Fribourg
Sfrist	Theodor	1712	Tafers
Hermann	Judo	1700	Fribourg
Gachoud	Michel	1700	"
Bersier	Simon	1482	Ouchy
Porke	Herman	1724	Aconcuel
Fuder	Jean	1919	Finicles
Thierrin	Jermano	1913	Cugy - FR 1412
Francy	Olga	1916	Matayon - le-lac
Eggenswiler Namin		1731	Epesses
Eggenswiler	Claudine	1731	Epesses
Angibet	Céline	1720	Corminbois
Chaput	Francis		"
Cuvrat	Joseph	1732	Aconcuel
Buhlant	Raphael	1729	Bernastraine
16 F. B.	F. B.	1615	Bouffrenoy
Reley	Robert	1724	Praroman

30  
29 Avec le président

Noms	Prénoms	Domicile	Rue et no
1 Gredit	Robert	Romont	Eglise - 90
2 Ledarney	Louis	Tatroz	
3 Perler	Camille	Fochiclotz	1224
4 Jeugnet	François	Esconciel	
5 Dauray	François	Le Douzet	<del>1224</del>
6 Comma	François	Bonnefontaine	Le Prieu 2
7 Kella	Luce	Praroman	
8 Pichard	Amand	Praroman	
9 Quartenoud	Raymond	Greyvaux	1733
0 Quartenoud	Clélie	Breguax	1433
1 Baumann ?	Paul	FRANCIEL	1732
2 Gillard	Jean	Kilme	1632
3 Rey	Jos.		fil.
4			
5			
6			
7			
8			
9			
0			
1			
2			
3			
4			
5			

140 membres ( selon listes ci-jointes ) se rencontraient le vendredi 6 nov. à 14.00 h. à l'Hôtel-de-Ville de Bulle pour une assemblée extraordinaire.

En matinée, les membres participèrent à l'inauguration de la gare GFM de Bulle nouvellement construite, grâce à la généreuse distribution de billet de train ou bus émanant de la Direction de l'entreprise, laquelle mérite un mot de reconnaissance.

Une fois de plus, le local se révélait trop petit, au vu de l'assistance record des membres se pressant à l'Hôtel de Ville à l'heure prévue.

Le président cantonal, puis le président de la section de la Gruyère, apportèrent le salut du comité cantonal se disant heureux de voir combien nos rencontres sont fructueuses. Un salut spécial à la presse et un hommage aux membres décédés.

Notre assemblée extraordinaire comprenait trois points essentiels, soit:

- L'adhésion de la Suisse à l'EEF, avantages et réserves à formuler.
- L'assurance spéciale " AVS - Plus " préconisée par M. Peter Tschopp, Cons.-Nat.
- Les taxes d'hospitalisation prévues par la Confédération et le canton de Fribourg.

1/ l'EEF. Le président central, dans un exposé détaillé, releva que cette adhésion - à condition d'être présents, vigilants et actifs - apportera à notre pays une ouverture sur le monde, en général, et l'Europe, plus particulièrement.

Dans le domaine des assurances sociales, elle garantirait une plus grande mobilité des personnes et une harmonisation des institutions faisant encore défaut.

Au sein d'une Fédération européenne des retraités déjà existante, nous aurions la possibilité - si nous le voulons - d'être reconnus comme partenaire et contribuer ainsi au développement de législations favorables aux retraités que nous sommes.

Une RESOLUTION développant largement ces points de vue, fut adoptée par les 4 cinquième des participants. A relever le vote négatif de 21 membres et deux abstentions.

2/ Projet AVS-Plus. Ce projet émanant de M. Peter Tschopp, Conseiller national fut présenté par notre président qui, sans réserve, lui dispensa un " accueil " vraiment négatif. Admettre les vues de M. Tschopp serait, pour les caisses de maladie une occasion de " se débarrasser " des affiliés coûteux, en raison de leur âge. Ce serait aussi la fin de la conception de solidarité qui est à l'origine de cette institution.

Nous devons rejeter - dit l'orateur - ce projet d'autant plus qu'il ne lutte en rien pour une assurance-maladie plus sociale, moins coûteuse et fort loin des propositions de notre fédération suisse, dans ce domaine.

La RESOLUTION soumise aux participants, à ce sujet, fut votée unanimement.

3/ Taxes hospitalières. Il faut distinguer deux choses. La première concerne la taxe votée par les Chambres fédérales ( 5 lo.- par jour d'hospitalisation en chambre commune / assurance dite de base ) que nous devons au Conseiller aux Etats Couteau, ne l'oublions pas et contre laquelle un référendum du Parti du Travail et de l'AVIVO est lancé. Ce référendum est dirigé contre la taxe de 5 lo.- mais risque de stopper d'autres décisions favorables votées à Berne. Notre comité cantonal se prononcera ultérieurement. La seconde a trait à la taxe cantonale du même montant et qui s'ajouterait à la précédente. Ce cumul placerait la majorité des retraités dans des situations financières difficiles. Il doit être considéré comme illégal et discriminatoire et, de ce fait, rejeté. De plus, si un référendum cantonal est lancé, notre fédération se devrait de l'appuyer fermement.

Une RESOLUTION y relative est acceptée à l'unanimité.

4/ Divers. Le président de la Gruyère lance un appel à l'engagement de chacun et remercie toute l'assistance pour son apport à la cause commune. Sa section est heureuse de s'offrir le verre de l'amitié. Une intervention encore concernant les hômes, question qui sera traitée prochainement par notre fédération, puis le président Rey lève l'assemblée à 14.20 h. sous les applaudissements des 140 participants. RM

de l'assemblée du Comité cantonal, le 3 déc. 1992  
à Broc - Hôtel de la Gruie

A 14.40 h., le président REY ouvre les débats, saluant les 23 participants (selon liste annexe) et excusant nos amis Devaud (fête famille), Crémone (à Genève) Waeber et Simon Bersier (malades), Thierrin (hospitalisation) Codourey (enterrement) et Hartmann (fête privée). Il remercie la section de la Gruyère pour son accueil et le verre de l'amitié offert. Il nous annonce le décès - par accident - de Mme Tschopp, présidente de la fédération valaisanne des retraités, pour laquelle une minute de silence est observée. A noter l'absence regrettée des représentants de la Sarine.

- 1/ Le PV de la séance de comité du 26 oct. au Muret est accepté.
- 2/ Notre rencontre à Bulle le 6 nov. fut un succès. Le Directeur des GFM fut très content de notre participation. L'assemblée de l'après-midi à l'Hôtel de Ville fut animée et bien fréquentée. Merci aux organisateurs.
- 3/ Au sujet de la limite d'âge à 70 ans, le président fait un bref historique et regrette nos lacunes dans ce domaine, de même que le fait que notre fédération ne fut pas consultée ni par le CE ni par le président de la Commission parlementaire ad-hoc. Des contacts ont lieu avec Me Morard en vue d'un éventuel recours. Jean Gaillard estime qu'il faut découvrir un cas précis d'un retraité évincé d'une commission en raison de son âge. Savoy rappelle qu'un citoyen peut en tous temps faire partie d'une commission. Bersier relève qu'une exception est faite pour l'ordre judiciaire et veut que les retraités soient présents dans les commissions où leurs problèmes sont traités. Une commission de notre fédération, composée du président, Bersier, Dupasquier, Gaillard et Stritt (avec Me Morard, comme consultant) suivra cette affaire de près, par contacts avec l'Etat, avec M. Morel, tout d'abord.
- 4/ Ces deux points concernant les taxes de fr. lo. - décrétées par la confédération et par le canton sont liées. Si nous estimons "la ponction fédérale" à peu près supportable, il n'en est pas de même de celle imposée par le canton. A noter que ce dernier est le seul, en Suisse, à prévoir cette taxe dite d'hôtellerie (!). Les cantons de Valais et Vaud y renoncent. Un référendum contre la décision du Grand conseil fribourgeois est envisageable. La Féd. des caisses-maladie du canton couvrirait les frais et nous nous engagerions pour la récolte des 6000 signatures nécessaires. Mais le temps presse.

Après longue discussion, il est décidé:

- Gachoud verra Me Fianza de la Féd. c.m. pour le texte du référendum et pour obtenir texte des considérants de l'arrêté cantonal afin de savoir où iront ces lo.-fr. Les sections s'engagent pour la récolte des signatures à raison de

- Glâne 1000	- Singine 1000
- Gruyère 1500	- Fribourg 1500
- Veveyse 500	- Sarine G 1000
- Broye 1000	- Sarine D 1000

à voir en plus:  
- Lac ?  
- groupements adhérents collectifs  
- engagement Féd. CM et autres groupements.

Par contre, nous renonçons à nous associer - en tant que Fédération cantonale - à l'action POP-AVISO contre taxe de fr. lo. - prévue sur plan fédéral afin de ne pas stopper toutes les mesures de frein prévues. Chacun est toutefois libre de signer et faire signer ladite intervention.

- 6/ Le président signale les difficultés financières de notre organisation et plus spécialement pour boucler les comptes de la brochure, en langue allemande. A l'avenir il faut à tous prix obtenir un bénéfice de vente lors des distributions de nos publications.
- 7/ Bersier fait bref rapport sur une entrevue à Zürich avec le Rentenverb. et la mise sur pied d'une commission pour remettre sur les rails la Fares. De plus une séance de délégués de l'organisation faîtière est fixée au 14 déc. à Berne. Notre fédération a droit à 4 délégués à désigner. Le président annonce déjà sa non-participation ce qui laisse nettement apparaître les lacunes de nos mouvements mal structurés. Le Bureau devrait s'occuper sans tarder et mettre cela à l'ordre du jour de l'activité 1993.
- 8/ Le président a vu MM. Cottier et Piller pour voir où en est le projet revision AM. Une entrevue avec ces Messieurs s'impose. Notre délégation Rey - Bersier - Morisod est prête. Par la suite les sections seront informées et pourront faire le même travail auprès de nos Conseillers nationaux fribourgeois.
- 9/ Les participants saluent l'heureux développement de notre fédération et, vers 17.15 le président lève la séance ensouhaitant à tous de belles fêtes de fin d'année. rm



Case postale 45 - 1700 Fribourg 3  
Postfach 45 - 1700 Freiburg 3

CCP 17-10910-2  
Postcheck 17-10910-2

Séance du Comité cantonal élargi du 3 déc.1992 à Broc

---

1.- Eventuel recours auprès du Tribunal fédéral contre la décision du Grand Conseil rejetant la motion parlementaire demandant la suppression dans la loi du 22 septembre 1992 de la limite d'âge fixée à 70 ans pour siéger dans des Commissions traitant de problèmes qui concernent directement les retraités.

L'Objectif fribourgeois de cette fin de semaine publie un article de notre Fédération "La démocratie trahie".

Nous avons consulté Me Jacques Morard à Pringy qui étudie actuellement les chances d'un recours au Tribunal fédéral. Malheureusement le temps pour lui était trop court pour nous donner un préavis. Il va le faire ces prochains jours. Il pense qu'il faudrait que nous trouvions quelques citoyens contraints d'abandonner des responsabilités dans des Commissions pour raison d'âge. Le Tribunal fédéral serait plus sensible à des cas individuels qu'au respect d'un principe basé sur l'égalité des droits.

Aujourd'hui je vous demande de vous prononcer sur le principe de poursuivre l'étude et si celle-ci devait se révéler favorable d'aller jusqu'au Tribunal fédéral.

Me Jacques Morard ne va nous facturer que ses frais effectifs de recherches et il renoncera à des honoraires.

- - -

2.- Referendum contre la taxe fédérale hospitalière de 10 fr

Ce referendum est lancé par le Parti suisse des travail et soutenu par l'AVIVO. Par contre le Parti socialiste n'appuie pas.

J'ai rencontré M. Claude Vögeli, juriste à l'OFAS ainsi que M. François Huber, responsable de l'assurance-maladie à l'OFAS pour connaître les répercussions d'un tel appui. D'après ces deux spécialistes ce referendum aurait pour conséquence de remettre en cause toutes les mesures adoptées par les Chambres pour mettre un frein à l'explosion des dépenses de santé (non augmentation des honoraires médicaux en 1993 et limitation des augmentations en 1994 - augm. des frais hospitaliers uniquement sur les dépenses du personnel, limitation des augmentations des cotisations à l'assurance-maladie, etc.) Il en résulterait un plus grand dommage pour les assurés. A vous de décider si nous devons soutenir ou pas ce referendum.

Il est cependant entendu qu'individuellement chacun reste libre de signer et de faire signer ce referendum et j'ai des feuilles de signatures à disposition. Mais la décision est à prendre au niveau de notre Fédération.



Case postale 45 - 1700 Fribourg 3  
Postfach 45 - 1700 Freiburg 3

CCP 17-10910-2  
Postcheck 17-10910-2

Les retraités fribourgeois disent OUI à l'adhésion de la Suisse à l'EEE  
et deux fois NON à une assurance ghetto et à la taxe hospitalière.

---

Réunis à Bulle le 6 novembre le Comité cantonal des retraités, pré-retraités et rentiers AI, les délégués des sections de districts et les membres collectifs ont adopté la triple résolution suivante :

1.- Adhésion à l'EEE

Cette adhésion nous apportera - à condition d'être présents, vigilants et actifs - une Suisse s'ouvrant à une plus grande communauté de destin, d'où un acquis d'éthique sociale important.

Elle multipliera des échanges à tous les niveaux et domaines d'activité : Education, enseignement, formation professionnelle et études universitaires, recherches scientifiques, santé, protection et sécurité sociale, libre circulation des biens et des personnes.

A condition que la priorité soit donnée à l'homme et que tous les européens se sentent concernés dans leur quotidien de vie, leur quotidien familial et de retraités, elle instaurera une communauté de destin.

Dans le domaine des assurances sociales (chômage, assurance-maladie et accidents, maternité, prestations familiales, AVS / AI, prévoyance professionnelle) elle nous garantira une plus grande mobilité ainsi qu'une indispensable harmonisation faisant encore défaut dans notre propre pays.

Au sein d'une Fédération européenne des retraités déjà existante nous aurons la possibilité - si nous le voulons - d'être reconnus comme partenaire incontournable et de contribuer ainsi au développement de législations et d'institutions prenant en compte les problèmes et aspiration de l'ensemble des retraités européens.

2.- Refus d'une assurance spéciale "AVS Plus"

Les retraités rejettent formellement l'initiative parlementaire du Conseiller national Peter Tschopp qui représenterait - si elle devait être acceptée - une aide dépersonnalisée ainsi qu'un nouveau ghetto institutionnalisé à la merci de coupes budgétaires aussi bien de la Confédération que des cantons dont les dettes ne cessent de s'accroître.

Accepter cette initiative serait donner aux caisses-maladie l'occasion de se débarrasser des affiliés les plus coûteux, de se sortir du gouffre de charges trop lourdes alors qu'elles refusent toujours d'autres solutions présentées à plusieurs reprises par notre Fédération suisse des retraités.

Les retraités ne peuvent dès lors que s'élever contre un système de désolidarisation les mettant davantage encore à l'écart de la société.

3.- Non à une taxe hospitalière discriminatoire

Se voyant déjà imposée une taxe hospitalière de 10 fr pour chaque jour d'hôpital, les retraités se refusent à accepter une seconde taxe du même montant décidée par le Grand Conseil. Ce cumul place une majorité d'assurés et de retraités dans une situation non seulement difficile mais intolérable. La taxe fribourgeoise est contraire à la loi qui prescrit la couverture intégrale de l'hospitalisation en chambre commune. En outre, cette taxe introduit une discrimination inacceptable étant applicable aux seuls assurés de la chambre commune, d'où un fossé encore plus grand entre riches et pauvres.

L'assemblée de Bulle décide de participer à la récolte de signatures au cas où un Référendum serait lancé et invite l'ensemble des retraités à y souscrire.

\* et illégale



Case postale 45 - 1700 Fribourg 3  
Postfach 45 - 1700 Freiburg 3

CCP 17-10910-2  
Postcheck 17-10910-2

Comité élargi du 3 décembre 1992 à Broc (suite)

---

Référendum contre la Taxe hospitalière de 10 fr au niveau de notre canton

Le Grand Conseil a suivi le Conseil d'Etat en introduisant une taxe hospitalière de 10 fr par jour d'hospitalisation valable cependant que dans la Chambre commune d'un hôpital public - taxe ne touchant pas les patients en chambre privé d'un hôpital public ni les patients hospitalisés en cliniques privées. D'où discrimination : les pauvres passent à la caisse et les autres pas.

Cette décision a malheureusement prise le même jour que celle décidée par les Chambres fédérales, d'où l'ignorance des députés sur la mesure adoptée à Berne.

Actuellement nous sommes le seul canton en Suisse à avoir adopté une telle mesure. Vaud voulait 25 fr par jour et le Valais 10 fr. Ces deux cantons y ont renoncé à cause de la décision adoptée par les Chambres fédérales.

La Fédération des caisses-maladie avait dans un communiqué de presse indiquée qu'elle lancerait un éventuel referendum contre une telle mesure qui atteint les plus modestes. J'ai pris contact avec le président Me Fidanza pour dire que nous étions vivement intéressés par un tel referendum que nous appuyerions certainement s'il était lancé. Dans sa séance de hier la Fédération ne se sent pas en mesure de lancer le referendum. Par contre elle appuierait un Referendum lancé par notre Fédération des retraités.

- Elle prendrait notamment à sa charge les frais de lancement d'un tel referendum lancé par nos soins.
- Elle nous préparerait le texte du referendum
- Elle déposerait des listes dans tous les secrétariats des caisses-maladie en demandant aux adm. des caisses de faire signer les gens venant chercher une f-maladie ou se présentant pour d'autres motifs.

La question se pose : Sommes-nous en mesure en l'espace d'un mois de récolter les 6'000 signatures à faire attester par les communes (seulement les citoyens ayant droit de vote) ? Si oui comment allons-nous nous organiser dans nos districts ?

Personnellement je serai favorable car celà marquerait un engagement visible de notre part et une détermination à soutenir les moins bien nantis.

Noms	Prénoms	Domicile	Rue et no
1 Bessis	Romain	1700 Fribourg	Rte de Allam 15
2 Savoy	Denis	1700 Fribourg	- " - 19
3 Gillis	Jules	1782 Belfaux	Rte de Formin bouef 1
4 Anquetin	Gabriel	1782 Belfaux	Rte. Corninbouef 18
5 Marchon	Maurice	1782 Belfaux	Rue Chévozeloz 19
6	Hilary	1782 Belfaux	Ch. du stand 6
7 Stritt	Theodor	1712 Tavers	Suchrainstrasse 1
8 Nouis	Luigi	1400 Fribourg	Beaumont 18
9 Lombrail	Victor	1706 Fribourg	14 Ch. J. Bourkeferrière
10 Roy	Joseph	Vignettes 10	1700 Fribourg
11 GILLARD	Jean	4 Village	1633 Marten
12 Pasquier	Marius	1636 Broc	
13 Michel	Gachoud	1700 Fribourg	Beaumont 14
14 MIGLIANO	Felix	1615 Bopprey	Bj. de Fay F
15 Dupasquier	Felix	1617 Romanel	au Brest
16			
17 Rochat	Yolande	1637 Caprain	
18 Pasquier	Pierre	1636 Broc	Foyer Rose du Vent
19 Gremond	Armand	1631 le Pasquier	Résidence 3 Tois
20 Rochat	Georges	1637 Charmey	Les Ciernes
31 Cinquely	Maurice	1624 La Verrière	La Verrière
22 Demotroy	Henri	1631 Broc	
23 Mossier	Robert	1618 - Châtel - (St.)	Les Misets
24	Robert	1680 Beaumont	Arrougers 28
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			